

Les migrations algériennes

Au prisme des différentes approches sociologiques

*¹ *BELHOCINE Hassina Houa*

Université Aix-Marseille, CNRS, Mesopolhis

Ecole doctorale espaces, cultures et sociétés

hbelhocine2001@yahoo.fr

تاريخ النشر: 2022/10/01

تاريخ القبول: 2022/08/24

تاريخ الاستلام: 2022/06/04

Résumé:

Dans ces contextes de transformations rapides et de périodes d'incertitude causées par le processus de globalisation, le phénomène migratoire connaît une activité de recherche croissante et devient un objet de recherche pluridisciplinaire de grand intérêt et aussi un sujet politique souvent controversé. En ce qui concerne la recherche sociologique, les études sur les migrations ont souvent combiné entre deux approches complémentaires qui sont : Une approche socioéconomique à l'échelle macrosociologique qui se base sur l'analyse du contexte général de la société de départ et d'arrivée et -Une approche microsociologique qui, elle, s'intéresse aux comportements, aux processus, aux dynamiques, aux réseaux. Nous allons dans ce présent article esquisser ces différentes approches à la lumière des évolutions actuelles des migrations. En conclusion, nous avancerons que les migrations actuelles sont muées par la recherche du « bien-être » et non seulement par des gains économiques.

Mots-clés : *Algeria, approach, welfare, migration, sociology.*

Abstract:

In these contexts of rapid transformations and periods of uncertainty caused by the process of globalization, the migration phenomenon is experiencing increasing research activity and is becoming an object of multidisciplinary research of great interest and also an often controversial political subject. As far as sociological research is concerned, studies on

المؤلف المرسل: *BELHOCINE Hassina Houa*

migration have often combined two complementary approaches: A socio-economic approach at the macro-sociological level, which is based on the analysis of the general context of the society of departure and arrival, and - A micro-sociological approach, which is interested in behaviours, processes, dynamics and networks. In this article, we will outline these different approaches in the light of current developments in migration. In conclusion, we will argue that current migrations are driven by the search for "well-being" and not only by economic gains.

Keywords: *Algeria, approach, welfare, migration, sociology.*

Introduction

Les migrations algériennes sont historiquement des migrations à trajectoire Algérie-France- Algérie. En France « la sociologie a tardé à s'intéresser à la migration, de même les pères fondateurs de la sociologie comme Durkheim ne se sont pas vraiment intéressés au phénomène migratoire » (Noiriel, 1988, cité par Andréa Rea et Maryse Tripier (2008, p : 19). Les études sociologiques sur les migrations ont débuté dans les années 1960 par l'école de Chicago et se sont focalisées en particulier sur les la migration de la main-d'œuvre ouvrière, en France. C'est dans les années 1970 que ces études sur les migrations apparaissent, le centre d'intérêt de ces recherches est les lieux d'arrivée des migrants et l'analyse des problèmes générés par ces arrivants étrangers dans la société d'accueil, comme les phénomènes d'intégration, d'assimilation et d'adaptation.

Profusion d'études sur les migrations

Le phénomène migratoire est devenu un objet d'étude pluridisciplinaire et connaît un engouement et il suscite l'intérêt des politiques et des institutions aux niveaux locaux et mondiaux. Dans ces contextes de transformations rapides et de périodes d'incertitude dues au processus de globalisation, le phénomène migratoire connaît une activité de recherche croissante et devient un sujet d'intérêt de premier plan et en pleine évolution. « La quantité croissante et à long terme de données sur la migration et la mobilité montre que les migrations sont en grande partie liées aux mutations économiques, sociales, politiques et technologiques à l'œuvre dans le monde, qui se répercutent sur diverses questions politiques

hautement prioritaires (Castles, 2010 ; Goldin, Cameron et Balarajan, 2011 ; Koser, 2016 ; Triandafyllidou, 2018 ; (Oim, 2020). Aujourd'hui, nous disposons d'une très grande quantité de travaux de recherche universitaires (articles de revues, mémoires et thèses) et aussi beaucoup de travaux élaborés par les organisations internationales (Oim, Unesco, Bm, Oit ...etc.). Cependant, cette masse d'information et de documentation est à sens unique, elle se focalise sur les intérêts et les données des pays d'accueil et rares sont les données analysées et produites par les pays d'origine. En effet, la spécialité sociologie est une science d'origine européenne, généralement les pays sous-développés ne disposent pas de structures prenant en charge cette spécialité pour étudier objectivement les phénomènes sociaux. De ce fait, les études sociologiques se basent sur les études faites en Europe et souvent elles reprennent les mêmes démarches et mêmes idées. « Les travaux universitaires sur la migration adoptent principalement le point de vue des pays de destination, en particulier concernant l'Europe. Une comparaison géographique montre que la plupart des auteurs qui publient des articles dans certains journaux sont rattachés à des institutions de pays développés » (Oim, 2020.)

En ce qui concerne les migrations algériennes, elles sont historiquement des migrations à trajectoire Algérie-France- Algérie. En France « la sociologie a tardé à s'intéresser à la migration, de même les pères fondateurs de la sociologie comme Durkheim ne se sont pas vraiment intéressés au phénomène migratoire » (Noiriel, 1988, cité par Andréa Rea et Maryse Tripier (2008, p : 19). Les études sociologiques sur les migrations ont débuté dans les années 1960 par l'école de Chicago et se sont focalisées en particulier sur les la migration de la main-d'œuvre ouvrière, en France. C'est dans les années 1970 que ces études sur les migrations apparaissent, le centre d'intérêt de ces recherches est les lieux d'arrivée des migrants et l'analyse des problèmes générés par ces arrivants étrangers dans la société d'accueil, comme les phénomènes d'intégration, d'assimilation et d'adaptation .

La tradition sociologique des migrations a souvent combiné entre deux approches complémentaires qui sont : Une approche socioéconomique

à l'échelle macrosociologique, qui se base sur l'analyse du contexte général de la société de départ et d'arrivée et -Une approche microsociologique qui, elle, s'intéresse aux comportements, aux processus, aux dynamiques, aux réseaux. En premier lieu, la théorie néoclassique « push-pull », selon laquelle les flux migratoires correspondent d'une part aux conditions de vie difficiles adverses des pays d'origine qui poussent les migrants à sortir, et d'autre part aux facteurs d'attraction des pays de destination qui attirent les migrants à tenter leur chances à la recherche de meilleurs salaires, de stabilité politique ou d'une structure sociale dans ces pays. La combinaison de ces deux facteurs inciterait les migrants en provenance des couches les moins favorisés et des régions les plus reculées du monde, à se déplacer vers les pays les plus développés. Des théories ultérieures telles que la théorie marxiste ou la théorie dit du « système mondial » ont aussi expliqué les migrations comme correspondant à des motivations purement économiques mais dictées, non pas par une analyse de la part des acteurs mais plutôt comme une conséquence du système capitaliste.

Les années 1970 et Abdelmalek Sayad

Ce sont les recherches d'Abdelmalek Sayad qui poseront, dans les années 1970 en France, les fondements d'une sociologie de l'immigration en insistant sur l'impératif de penser ces questions au-delà du seul contexte national du pays d'accueil. Sayad, A. a préconisé d'étudier l'individu dans sa double dimension « d'émigré-immigré », individu « dont la trajectoire biographique ne peut être saisie indépendamment du contexte d'origine » (Sayad, 1977 ; 1991 ; Piero-D. Galloro, al., 2010). Abdelmalek Sayad a d'ailleurs, expliqué ce manque d'intérêt au phénomène des migrations algériennes en France, par le fait que ces dernières sont « un groupe social dominé socialement et politiquement » et de ce fait, les immigrés ne suscitent l'intérêt que « lorsqu'ils posent des problèmes ». Il ajoute que : « la dignité intellectuelle des objets sociaux est à la mesure de la dignité sociale de ces mêmes objets qu'on a convertis en objets intellectuels » (Sayad, 1991, pp. 11 et 20).

Les années 1980 et le développement de la sociologie des migrations en France

C'est à partir des années 1980 que les recherches sociologiques académiques en France se développent et se diversifient. Des résultats de recherche sont publiés et concernent « l'immigration », « l'intégration sociale des travailleurs immigrés, leur mobilité sociale et professionnelle, leurs conditions de vie et de travail sont étudiées » Latifa Benabou-Lucido (2011). Cependant, ces études sociologiques sur les migrations appréhendaient les migrations comme un phénomène linéaire, irréversible et généralisable. Les études sociologiques se basaient ainsi, sur les immigrés dans les pays d'accueil et omettaient l'autre face « les émigrés », c'est-à-dire le pays d'origine et la genèse du projet migratoire. Ces études construisaient un idéaltype valable pour tous les phénomènes migratoire, « les chercheurs ne distinguaient pas entre les différents groupes de migrants, mais construisent un idéaltype qui fonctionnerait pour tous. Dans ce récit dominant, qui est d'abord américain, l'émigration est à peine étudiée et l'immigration apparaît comme un mouvement linéaire, entre un pays de départ et un « nouveau monde » (Benjamin Stora (dr.) et al, 2017). C'est aussi aux Etats-Unis d'Amérique dans les années dix-neuf-cent-quatre-vingt qu'une nouvelle tendance dans les recherches sur les migrations s'amorce pour prendre en considération l'étude du pays d'origine et le pays de départ en même temps et ainsi, reconnaître la complexité du phénomène migratoire.

Concernant les statistiques en France, ce n'est « qu'en 1990 que l'INSEE a fait pour la première fois un recensement de la population immigrée. C'est à partir de la grande vague migratoire des années 1960, avec ses conséquences sociales et politiques, que la sociologie française a commencé à étudier le phénomène migratoire qui concernait en particulier les travailleurs immigrés (M. Tripier, 1988, pp : 271, 272). A partir des années 1980-2000, des études économiques commençaient à s'intéresser aux effets de la migration sur les pays d'origine et de départ. Ainsi beaucoup de productions scientifiques sur les phénomènes de « fuite des cerveaux » sont apparues, et ont évoluées de ce qu'on nomme « drain-drain » à « drain-grain », à « Win-Win » et par la suite, les études

sociologiques approchaient les migrations comme des mobilités sous l'angle de la transnationalité et puis de réseaux... etc.

De nos jours un foisonnement d'approches et d'études interdisciplinaires concerne le phénomène migratoire qui devient un enjeu politique, social, culturel et économique pour les pays et les personnes.

Le phénomène migratoire objet d'étude pluridisciplinaire

Le phénomène migratoire est devenu un objet d'étude pluridisciplinaire et connaît un engouement et il suscite l'intérêt des politiques et des institutions aux niveaux locaux et mondiaux. Dans ces contextes de transformations rapides et de périodes d'incertitude dues au processus de globalisation, le phénomène migratoire connaît une activité de recherche croissante et devient un sujet d'intérêt de premier plan et en pleine évolution. « La quantité croissante et à long terme de données sur la migration et la mobilité montre que les migrations sont en grande partie liées aux mutations économiques, sociales, politiques et technologiques à l'œuvre dans le monde, qui se répercutent sur diverses questions politiques hautement prioritaires (Castles, 2010 ; Goldin, Cameron et Balarajan, 2011 ; Koser, 2016 ; Triandafyllidou, 2018 ; (Oim, 2020). Aujourd'hui, nous disposons d'une très grande quantité de travaux de recherche universitaires (articles de revues, mémoires et thèses) et aussi beaucoup de travaux élaborés par les organisations internationales (Oim, Unesco, Bm, Oit ...etc.). Cependant, cette masse d'information et de documentation est à sens unique, elle se focalise sur les intérêts et les données des pays d'accueil et rares sont les données analysées et produites par les pays d'origine. En effet, la spécialité sociologie est une science d'origine européenne, généralement les pays sous-développés ne disposent pas de structures prenant en charge cette spécialité pour étudier objectivement les phénomènes sociaux. De ce fait, les études sociologiques se basent sur les études faites en Europe et souvent elles reprennent les mêmes démarches et mêmes idées. « Les travaux universitaires sur la migration adoptent principalement le point de vue des pays de destination, en particulier concernant l'Europe. Une comparaison géographique montre que la

plupart des auteurs qui publient des articles dans certains journaux sont rattachés à des institutions de pays développés » (Oim, 2020).

Les migrations algériennes et approches macrosociologiques et microsociologiques

La tradition sociologique des migrations a souvent combiné entre deux approches complémentaires qui sont : Une approche socioéconomique à l'échelle macrosociologique, qui se base sur l'analyse du contexte général de la société de départ et d'arrivée et -Une approche microsociologique qui, elle, s'intéresse aux comportements, aux processus, aux dynamiques, aux réseaux.

Nous donnerons ci-dessous quelques esquisses sur les différentes théories des migrations pour enfin situer notre objet de recherche dans l'approche systémique et plurielle.

Les approches macrostructurelles

L'approche micro-structurelle qui renvoie aux conditions économiques, politiques, culturelles et sociales dans le pays de départ est fortement mobilisée dans notre étude. Cette approche base l'explication des migrations sur un plan structurel, qui renvoie aux caractéristiques économiques et matérielles d'une société, à son cadre légal et politique. Rye (2011) avance, en s'inspirant des travaux de Bourdieu, « la notion de liberté structurée » pour exprimer le fait que la décision de migrer est influencée par différentes structures qu'elles soient objectives (le marché de l'emploi par exemple) mais aussi subjectives (les schèmes de la perception et de l'action induits par l'appartenance à une classe sociale ou un genre). La migration apparaît ainsi comme un choix socialement constitué, l'individu décidant en fonction de ses préférences mais aussi des habitudes, normes et valeurs qu'il a intériorisées (Thomas, 2013 ; Rérat Patrick, 2015, pp : 627-652). Boyle et al. (1998) distinguent deux types de perspectives dans l'étude des migrations. Les perspectives macro-analytiques les abordent à un niveau agrégé-les flux- et les expliquent sur la base de la quantification de caractéristiques des régions de départ et de destination (différentiels de salaire, de chômage, etc.). Elles permettent ainsi d'analyser la configuration des flux migratoires -en recourant par exemple à des modèles d'interaction spatiale- et de les interpréter en fonction de

déterminants économiques et sociaux mais aussi en tenant compte du contexte géographique (voir par exemple Caro 2006 et Baron et Perret 2008 pour une analyse des migrations des étudiants et jeunes diplômés en France) (Rérat Patrick, 2015). En effet, des recherches ont montré que que les lieux qui présentent un indice de satisfaction de ces populations, une situation sociale stable et une économie intégrée ne sont pas touchés par le phénomène migratoire. Aussi, les localités dont les habitants ont un degré élevé d'engagement associatif et où l'activité économique est tournée vers les intérêts locaux se caractérisent également par des proportions élevées de non-migrants (Irwin Michael, Tolbert Charles et Lyson Thomas, 1997 ; Irwin, Tolbert et Lyson, 1999 ; Tolbert, Irwin, Lyson et Nucci, 2002 ; Irwin Michael, Tolbert Charles, Blanchard Troy, Nucci Alfred et Lyson Thomas, 2004) (Irwin Michael et al., 2004 in : *Population-F* 59(5). 2004, p : 654). Ces auteurs mettent aussi en exergue l'importance des institutions sociales qui structurent une communauté qui vise un développement durable. Plusieurs axes de recherche connexes confortent cette thèse centrée sur les structures sociales, Uhlenberg (1973) et Speare, Kobrin et Kingkade (1982) ont montré que les facteurs non économiques sont des déterminants importants de la décision de migrer et tentent à enraceriner les populations dans leurs localités de résidence, alors que les explications économiques par les facteurs d'attraction et de répulsion interviennent principalement après que la décision de migrer a été prise. Ainsi les personnes qui vivent dans des localités fortement intégrées, avec une densité de réseaux sociaux et des institutions dynamiques ne pensent pas à émigrer même lorsque la pure rationalité économique justifie la migration (Irwin Michael et al., 2004 in : *Population-F* 59(5), p : 657). Par ailleurs, cette approche qui se base sur l'impact des institutions et de la communauté sur la rétention des populations et la réduction du phénomène d'émigration ne sont pas nombreuses en raison des difficultés de la vérification empirique de cette hypothèse corrélation entre localité et émigration (Entwisle, Casterline et Sayed, 1989 ; Young, 1999 ; Lee, Oropesa et Kanan 1994). Dans le cadre de cette présente thèse et pour remédier à cet obstacle, nous avons décidé de faire des triangulations à tous les niveaux : terrains, populations, temps,

méthodologie ; avec une étude longitudinale, multi-située et étude quantitative comportant 812 questionnaires exploitables et beaucoup d'entretiens et entrevues auprès d'étudiants, enseignants et parents.

L'approche par « l'économie monde » et la théorie de la dépendance

Les structures algériennes économiques, sociales et spatiales portent la marque durable des différentes colonisations. En effet, le système migratoire n'a de sens que relié au système socio-économique qui le soutient. Suivant les travaux de Gunder Frank et de Samir Amin, le sous-développement est défini comme le résultat de la dépendance des pays périphériques par rapport aux pays du centre. (...). Ainsi, le développement et le sous-développement représentent les deux facettes d'un même système capitaliste international (Victor Piché et al., 1981). Cette approche historique globalisante inspirée du cadre théorique marxiste, situe le phénomène des migrations dans des évolutions historiques globales. L'histoire du capitalisme s'inscrit dans un univers hiérarchisé, cette structure particulière permet l'éclosion et le développement des rapports capitalistes. C'est l'« économie-monde ». (...). Le développement capitaliste du centre se nourrit tout au long de son histoire des prélèvements de substance opérés sur la périphérie soit par pillage, soit par l'échange inégal et le mécanisme mythique du transfert de plus-value (Latouche Serge, 1986, p : 310). Ainsi, les migrations sont causées par « le développement inégal et aussi l'attrait pour le niveau de développement supérieur. Frank (1966), précurseur de la théorie de la dépendance, avance que le capitalisme global contribue au « développement du sous-développement ». De sa part, Vincent Fromentin (2010) remarque que : « Dans ce cadre, le sous-emploi est associé au sous-développement et le plein emploi ainsi que les besoins supplémentaires en main d'œuvre, à une phase de développement supérieur du capitalisme ». Ainsi, « la pénétration des relations économiques capitalistes dans des sociétés périphériques non capitalistes crée une population mobile disposée à émigrer (...). A mesure que la terre, les matières premières et le travail dans les régions périphériques deviennent des marchandises, des flux migratoires en découlent inévitablement » (Massey et al., p : 444).

Rapporté par Catherine Borrel, (dir.), 1999), selon I. Wallerstein (1974) et M. Castells (1989) : « ce sont des facteurs socio-historiques de grande ampleur qui provoquent les courants migratoires et non des microdécisions individuelles ou d'entreprises particulières ». En effet, « la substitution de l'agriculture marchande à l'agriculture de subsistance sape les relations économiques et sociales traditionnelles (...). Ainsi, des destinations des migrants ne résultent pas de calculs économiques d'individus rationnels, mais des liens historiquement tissés entre métropole et semi-colonies ». De son côté S. Amin (1977, p : 192) écrit que : « les causes de la migration ne peuvent être séparées de ses conséquences, (...) puisque la migration est non seulement la conséquence d'un développement inégal, mais un élément de ce développement dont elle reproduit les conditions et qu'elle contribue ainsi à approfondir ». Dans un autre contexte S. Amin (1974) démontre comme preuve : « qu'aucune région d'émigration ne se soit jamais développée, ni en Afrique ni ailleurs. L'émigration appauvrit la région, elle ne permet donc pas d'en bouleverser radicalement les structures dans le sens du progrès ». D'ailleurs, déjà en 1957 Myrdal l'initiateur de la théorie des causalités cumulatives, soutient que le développement capitaliste accroît les inégalités spatiales de bien être. De ce fait, les pays sous-développés resteront pauvres et leurs populations aspireront toujours à émigrer vers les pays riches.

D'autre part, la théorie des systèmes mondiaux considère que la migration internationale suit l'organisation politique et économique d'un marché global en expansion, point de vue qui donne naissance à six hypothèses (Massey et al, 2000). - La migration internationale est une conséquence naturelle de la formation du marché capitaliste dans le monde en développement. - Le flux international du travail suit les flux internationaux de biens et capitaux, mais dans la direction opposée ; - La migration internationale est probable entre puissances ayant un passé colonial et ses anciennes colonies en raison des liens historiques. - La forme sous laquelle les gouvernements peuvent influencer sur les flux migratoires se fait via la régulation des flux de biens, capitaux et investissements. - L'existence de réfugiés serait la conséquence d'interventions politiques et militaires des

centres dans les périphéries. - La migration internationale a finalement peu à voir avec les taux salariaux ou les différences d'emploi entre pays ; elle est générée par la dynamique de la création de marchés et la structure de l'économie globale (Nieto Carlos, (2012). Nous pensons que cette approche est toujours d'actualité à des degrés divers, l'être humain ne cherche pas uniquement un poste de travail et un salaire, de nos jours les personnes souhaitent vivre dans des lieux où les progrès scientifiques et technologiques permettent de bien vivre. Cependant, beaucoup d'endroits sont oubliés par ces progrès comme l'a écrit Jayet Hubert (1996, p : 220) : « Peu de choses sont faites dans une optique de bien-être, avec une analyse de coûts sociaux de la migration et de la contribution de celle-ci à une allocation efficace de la population. Cependant, nous pensons que ces déséquilibres rejoignent les arguments de S. Amin, même en termes d'aménités. Des régions entières en sont privées pour concentrer ces aménités dans des pôles attirant les personnes du monde entier ». Il est donc, nécessaire de penser les migrations actuelles par la recherche du « bien-être » et non seulement par des gains économiques. Que peut faire une personne qui a de l'argent dans un pays pauvre qui n'offre ni loisirs, ni bien-être, ni même une alimentation saine et variée ? À quoi servira son argent s'il n'y a pas de commodités pour bien vivre ? Ou bien à quoi servira son argent, s'il n'y a pas de climat de confiance et des structures pour le faire fructifier ? Donc, les approches des migrations par le déséquilibres économiques sont toujours d'actualité en particulier lorsqu'il s'agit d'expliquer les migrations des jeunes instruits qui ne pourront même pas exploiter leurs potentiels intellectuels dans leurs pays d'origine qui reste traditionnel et limité en termes de technologie de capital scientifique et d'aménité en général. De surcroît, dans des pays gérés par un état détenu par des opportunistes et un régime néo-développementaliste ne permettant pas le climat de confiance et cohésion sociale.

Les approches économiques des migrations et le développement

La question de la relation entre migration et développement a suscité des débats passionnants au niveau politique, économique et sociologique. Deux thèses sont ainsi développées « le développement pour diminuer les

migrations » et l'autre « les migrations au service du développement » (Alessandro Monsutti, 2008). En effet, les migrations sont en corrélation avec le développement, d'un côté les migrations suivent les lieux développés ; d'un autre côté les migrations impactent le développement. Beaucoup d'études affirment que c'est le manque de développement au niveau des pays émetteurs qui motive les migrations et de ce fait, pour arrêter les flux migratoires il suffit de soutenir le développement des pays du Sud émetteurs de migrants. Un autre courant soutient que les migrations sont un facteur de développement beaucoup de recherches se sont intéressées aux envois de fonds et d'autres au rôle des diasporas. Cette approche tirée des théories de développement appliquées aux migrations a évolué et a donné lieu à deux tendances « optimistes » et « pessimistes ». L'optimisme a dominé jusqu'au début des années 1970, le modèle d'économie duale proposé par Lewis (1954) et théorisé par Fei et Ranis (1961) qui montre que la migration permet une allocation efficiente de la main-d'œuvre entre les secteurs traditionnel agricole et le secteurs moderne industriel en contribuant à égaliser les productivités marginales du travail dans les lieux de départ et d'arrivée. « Si l'on étend l'analyse au cas des mouvements de populations entre pays, cela signifie que l'immigration permet le rattrapage économique des pays d'émigration et constitue de ce fait un facteur de convergence » (Gubert, F. 2010, pp : 96-105).

La théorie de la modernisation et du développement

L'Algérie étant un pays ancien colonisé a bénéficié du pays ancien de l'aide au développement et de l'accueil pour formation des étudiants dans le cadre des logiques d'aide au développement. Ainsi, la théorie de la modernisation a suscité l'optimisme considérant les migrations comme moteur de développement et d'équilibre. Cependant dès, les années soixante-dix d'autres courants critiquent et remettent en question cet optimisme et ils sont incités par la théorie de la dépendance. Alessandro Monsutti (2008) note que : « Ces deux postures ont des implications opposées pour la question du rôle des migrants, (...). Encore dans les années quatre-vingt-dix, il a y eu un revirement des tendances et de nouvelles apparaissent pour dénoncer les problèmes liés aux pertes de

compétences ou « fuite des cerveaux ». En effet, c'est aux USA à partir des années soixante que le paradigme de la « fuite des cerveaux » ou « l'exode des compétences » est apparu pour expliquer que les flux migratoires des personnes qualifiées qui pouvait être une perte nette à leurs pays d'origine. D'ailleurs, dans les années 1973-1975 Bhagwati avait même proposé l'élaboration de systèmes de taxation des pays d'immigration (pays d'accueil) afin de compenser les pertes subies par les pays d'émigration (pays de départ) (Jacques Gaillard, Anne Marie Gaillard, (1998). D'autre ont proposé au pays développés pour ne pas endosser ce qu'on appelle le « pillage des compétences », un « recrutement éthique » des compétences étrangères, comme par exemple interdire l'émigration des plus qualifiés ou de la rendre très difficile (Speranta Dumitru, 2009). Ainsi, les théories de développement ont connu deux grandes tendances : 1- La première, considère les comportements microéconomiques et la rationalité des agents contribuent au développement dans les pays du Nord et du Sud. Selon cette approche, le développement du capital humain des agents devait libérer le potentiel de développement de ces économies. 2- La deuxième tendance, plus largement pessimiste, souligne les contraintes d'ordre macro-économique, ou macro-politique, qui enferment les pays pauvres dans une dépendance structurelle vis à vis des pays riches à l'intérieur du système mondial. Depuis les années soixante « deux tendances majeures s'affrontèrent pour décrire les mécanismes de développement (Schultz, 1964, 1980; Lipton, 1968; Massey et al, 1993). Le développement du capital humain des agents devait libérer le potentiel de développement de ces économies. L'autre tendance, plus largement pessimiste, soulignait les contraintes d'ordre macro-économique, ou macro-politique, qui enfermaient les pays pauvres dans une dépendance structurelle vis-à-vis des pays riches à l'intérieur du système mondial (Guilmoto Christophe Z., Sandron Frédéric, 1999, pp : 47-54).

A partir des années deux-mille, c'est encore le regain d'optimisme, Hein de Haas, (2010, p : 229) remarque que : « ces dernières années ont vu un incroyable regain d'optimisme, tout autant qu'un regain général d'intérêt, concernant la question de la migration et du développement ». Après

plusieurs décennies de pessimisme et de préoccupations relatives à la fuite des cerveaux (brain-drain), les gouvernements des pays émetteurs placent aujourd'hui de nouveaux espoirs dans leurs ressortissants qui migrent vers l'étranger et dans leurs « diasporas », dont ils reconnaissent le potentiel en tant qu'investisseurs et acteurs du développement. De leur côté Jacques Gaillard, Anne Marie Gaillard (1999, p : 233) écrivent que : « La fuite des cerveaux est un thème qui redevient d'actualité. Mais pour comprendre ce phénomène, il faut substituer à la logique du « brain-drain » où le pays d'origine serait perdant et celui d'accueil gagnant, celle de « brain-gain », dans laquelle l'expatriation des élites représenterait également, pour les pays dont elles sont issues, une opportunité ». Cependant, ces diasporas pour qu'elles deviennent des moteurs de développement de leurs pays d'origine, il est nécessaire que des politiques nationales soient mises en œuvre pour attirer ces élites et les encourager à investir et contribuer au développement de leurs pays. Jacques et Anne Marie Gaillard ont déjà montré « que certains pays ont pris conscience du rôle que les élites formées à l'étranger peuvent avoir dans le développement, et ont pris des décisions dans le sens de les mobiliser au profit de leur pays d'origine ». En outre, les sociétés et les pays ne sont pas homogènes et les contraintes structurelles persistent dans plusieurs pays, ce qui empêche par exemple les migrants de prendre des décisions pour investir dans leur pays d'origine. Le développement par le bas ne trouvera d'application qu'à condition que le système politique national ouvre le champ aux acquisitions et aux investissements de façon libre, transparente et démocratique. En effet, les élites modernes formées en Occident peuvent jouer le rôle d'innovateurs et peuvent servir de lien principal et de courroie de transmission entre les pays industrialisés et les pays anciens colonisés, mais les régimes et les structures de ces pays sous-développés ne permettent pas toujours cela tant qu'aucun développement durable et authentique n'est envisagé.

Les pays anciens colonisés comme l'Algérie se basent sur les politiques développementalistes et de nos jours on parle de politiques néo-développementalistes. En effet, le regain de confiance au rôle de l'industrialisation dans le développement avec l'importance de

l'intervention de l'État ; cependant sans prise en considération des mécanismes microéconomiques et des mécanismes institutionnels qui induisent des comportements coopératifs à long terme, tout projet sera voué à l'échec. Georges Flexor et ses collaborateurs (2017) signalent que : « Si les acteurs du jeu économique et politique adoptent des comportements opportunistes, la confiance entre ceux-ci ne se développera pas. Et, sans confiance, on ne peut espérer qu'un pacte national soit politiquement stable ». Ils ajoutent que : « La nouvelle stratégie de développement ne tient pas compte des mécanismes de résolution des problèmes microéconomiques qui sont pourtant indispensables à la réussite d'une stratégie de développement à long terme ». De plus, les pays du Nord veulent imposer une mondialisation homogène et uniforme à l'image de l'Europe sans permettre l'intégration des pays anciens colonisés du Sud qui sont condamnés à servir le néolibéralisme sans parvenir à sortir de la domination et intégrer les bienfaits de la mondialisation. Comme le remarque Hibou Béatrice (2003, p : 7) : « depuis le lancement du processus de Barcelone, un mauvais sort semble hanter le Partenariat euro-méditerranéen. (...) Mais l'activisme réglementaire et interventionniste le caractérise également, avec une approche autoritaire et sécuritaire des frontières (fermeture ou système de quotas, visas), une gestion bureaucratique des fonds MEDA qui sont par nature interventionnistes, et un effort constant de diffusion des normes et des règles européennes ». Ainsi, la mondialisation que l'occident impose est inégalitaire et elle diffuse des contradictions de fond à tous les niveaux, comme le dit bien Hibou Béatrice (2003 : p 28) que les accords de partenariats entre les pays de l'Europe et ceux du Sud « reflètent les contradictions de la construction européenne, avec notamment son jeu entre uniformisation et pluralisation, son positionnement hasardeux entre paix, prospérité et avenir radieux d'un côté, crainte, frilosité et crise identitaire de l'autre ».

Le courant classique et néoclassique des migrations

Depuis les travaux du géographe Ernst Ravenstein (1885 et 1889) qui a proposé une dizaine de « lois » permettant de comprendre les phénomènes migratoires les théories des migrations n'ont pas cessé de se

diversifier et de modéliser les phénomènes migratoires. C'est déjà en 1885, à partir d'une analyse empirique des migrations en Angleterre qu'Ernst Georg Ravenstein établit, le premier cadre théorique d'analyse du phénomène migratoire qu'on dénomme désormais : les « lois » de Ravenstein. Deux de ces lois connaîtront une postérité importante et constitueront alors la matrice théorique pour les générations suivantes de chercheurs. 1-La loi sur les distances, la plupart des migrants se meuvent d'une courte distance et 2-la plupart des raisons de migrer sont économiques (Piché 2013; Simmons 2013 ; Celio Sierra-Paycha, 2017). Même si les prémisses d'un modèle théorique de décision migratoire peuvent déjà être identifiées chez Adam Smith (1776) et chez Friederich Ratzel (1882), mais on s'accorde souvent à considérer les « lois » du géographe Ernst Georg Ravenstein comme la première tentative explicite de théoriser les causes des migrations sur la base de l'observation des migrations internes au Royaume-Uni et des migrations internationales entre dix-neuf pays du monde. Dans ce contexte, Ravenstein mentionne de nombreux facteurs comme « produisant ou ayant produit des migrations » : de « mauvaises » lois ou des lois oppressives, des impôts élevés, un environnement social défavorable, des événements forçant à migrer, un climat peu attractif, etc. Le facteur selon lui, le plus important tient cependant aux motivations économiques des acteurs (Ravenstein, 1889). Par la suite, les partisans de la théorie néoclassique soutiennent que les migrations sont à la base des décisions des migrants qui calculent les opportunités des coûts et des bénéfices afin d'utiliser rationnellement leur capital humain dans des lieux qui offrent les meilleurs salaires (Sjaastad, 1962). Ainsi, étant donné la différence de salaires entre le pays d'origine et le pays de destination, l'individu vise à maximiser son profit net attendu en utilisant son capital humain dans le pays d'accueil où le rendement est plus élevé. Le modèle de Todaro (1969) considère que le migrant est un individu rationnel et qu'il décide de migrer ou non selon le différentiel de salaires entre sa zone de départ et celle d'arrivée, ainsi que selon la probabilité de trouver un emploi dans la zone d'arrivée. Todaro suggère que « les jeunes ont une plus forte propension à migrer que les individus plus âgés. Il

suggère ensuite que le capital humain d'un individu (fonction de son niveau d'instruction et de son expérience professionnelle) favorise la migration, puisqu'il accroît le salaire attendu et la probabilité de trouver un emploi » (Gubert, F. 2010, p : 97). Ainsi, selon l'approche néoclassique issue de ces ébauches, la migration est une action rationnelle qui amène à maximiser l'utilité. Les acteurs comparent la satisfaction qu'ils retirent de leur localisation actuelle avec celle qu'ils pourraient retirer d'un déplacement et une insatisfaction résidentielle engendre un mouvement (Rossi, 1955). Pour Gerald Leslie et Arthur Richardson, la migration apparaît ainsi comme une stratégie parmi d'autres (changement d'emploi, choix familiaux, etc.) permettant à l'individu de réagir à une insatisfaction (Leslie et Richardson, 1961). Les acteurs sont considérés comme des acteurs rationnels, ils cherchent des opportunités et contournent les contraintes. L'agrégation des décisions individuelles explique les mouvements migratoires. Étienne Piguet (2013) ajoutent que : « Une propriété centrale du modèle néoclassique est qu'il considère la migration comme un facteur d'équilibrage des différences géographiques puisque les migrants vont se diriger des zones à bas salaires vers les zones à hauts salaires et vont dès lors modifier l'offre et la demande de travail ». En effet, Todaro (1969, pp : 96-105) part de l'hypothèse que le migrant est un individu rationnel et qu'il décide de migrer ou non, selon le différentiel de salaires entre sa zone de départ et celle d'arrivée, ainsi que selon la probabilité de trouver un emploi dans la zone d'arrivée. La migration est donc une réponse au différentiel de salaire espéré et non pas observé comme dans le modèle de Lewis. Les économistes John Harris et Michael Todaro (1970) ont formalisé et approfondi ces idées de choix rationnel dans l'étude de l'exode rural. Selon leur modèle, ce n'est pas uniquement la différence de salaire entre deux espaces qui amène les personnes à migrer, mais le salaire espéré par le migrant potentiel, compte tenu de son profil et des coûts liés au déplacement (...). Il en découle l'importante notion de sélectivité de la migration : des conditions structurelles identiques peuvent avoir un impact différent selon les individus ou les groupes (Massey et al., 1993 ; Chiswick, 2007). Ainsi les célibataires migrent souvent plus que les personnes ayant charge de famille car ils

apprécie différemment les risques de la migration, etc. (Étienne Piguet, 2013). Aussi, la probabilité d'émigrer est en revanche supposée croître avec le niveau de formation, les individus plus instruits étant plus à même de collecter et traiter des informations pertinentes, réduisant ainsi les risques liés à la migration. Néanmoins, la mobilité est aussi influencée par des différences de rendement du capital humain entre lieu de départ et lieu d'arrivée (Katz et Stark, 1987 ; Borjas et alii, 1992 ; Flore Gubert, 2010). Ce premier courant est le plus ancien, il se fonde sur l'hypothèse centrale de la rationalité d'« l'homo-oeconomicus » ou l'homme économique qui maximise sa satisfaction en utilisant au mieux ses ressources. Souvent on parle « d'approche micro-individuelle » les migrations sont expliquées par la prise de décision individuelle. Avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence, l'individu examine les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle. Par la suite Everett Lee (1966) qui estime que les facteurs d'attraction du lieu de destination et les facteurs de répulsion du lieu d'origine sont à la base des migrations. L'auteur introduit le concept « d'opportunités intermédiaires » entre le lieu d'origine et le lieu de destination, les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination aident à la prise de décision de migration. De ce fait, on peut dire qu'il est l'initiateur de la théorie des « réseaux migratoires » qui fera un des axes de recherche des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix (Boyd, 1989 ; Massey, 1990 ; Victor Piché (2013, pp : 153 à 178). Ainsi, avec le temps et l'évolution des recherches, ce courant théorique s'est enrichi en s'intéressant aux autres formes de migrations, d'autres profils et d'autres facteurs sociaux, politiques, environnementaux, ...etc.

L'approche par « cycle de vie » et les autres déterminants des migrations

L'approche de « cycle de vie » entérine les approches néo-classiques, en ajoutant des hypothèses se rapportant au cycle de vie des personnes et leurs propensions à l'émigration. Ainsi en prenant comme hypothèse la l'étape de vie dans laquelle se trouve une personne joue un rôle dans sa disposition à émigrer. Cette dimension supplémentaire dans l'analyse du phénomène migratoire a déjà été étudiée dans les années soixante (Rossi,

1955 ; Leslie et Richardson, 1961). L'âge est un élément essentiel dans la migration, il y a une relation curviligne entre l'âge et la migration. Ainsi, les jeunes sont prédisposés à émigrer plus que les mois-jeunes ; le statut familial aussi est étudié et prouve que les célibataires sont moins contraints à émigrer que les mariés. Les personnes à l'âge de la retraite entre 65-75 ans aussi sont plus enclines à émigrer d'après Jamieson, 2000 et Long, 1972. Le niveau d'instruction aussi est un déterminant important de la migration, la probabilité de migrer augmente avec le nombre d'année d'études au-delà du secondaire (Long, 1973 ; Long, 1992 ; M. Irwing et al. 2004, p : 662). D'autres chercheurs se sont intéressés à l'appartenance ethnique et raciale qui joue un rôle sur la sédentarité. Il y a aussi la notion de « sélectivité de la migration », des conditions structurelles identiques peuvent avoir un impact différent selon les individus ou les groupes (Massey et al., 1993 ; Chiswick, 2007). Ainsi, les célibataires migrent souvent plus que les personnes ayant charge de famille car ils apprécient différemment les risques de la migration... etc. (Étienne Piguet, 2013). Courgeau Daniel (1984, p : 484) a étudié d'autres paramètres liés au cycle de vie, il démontre que : « l'entrée d'un individu dans une nouvelle étape de son cycle de vie, modifie sa mobilité spatiale : mobilité réduite par le mariage, par l'accession au statut de propriétaire, ou au contraire induite par les naissances successives d'enfants, par un changement professionnel ». Ainsi, les jeunes, les diplômés, les sans-emploi, les personnes en début de carrière professionnelle et sans charge familiale, celles ne possédant pas des biens et de logement, les familles n'ayant des enfants scolarisés seront enclines à la migration.

La Nouvelle économie des Migrations (NEM)

Dans notre étude nous postulons que les projets de migrations des étudiants algériens sont en réalité des projets de famille, à cet effet, cette approche rejoint aussi en quelque sorte notre recherche. Dans les années quatre-vingt-dix des recherches sur les migrations sont parvenues à diversifier les approches et à donner naissance à ce qu'on appelle la nouvelle économie des migrations sous le sigle (Nem). La « nouvelle

économie de la migration de travail » , rattachée surtout à l'économiste Oded Stark (1991). Contrairement au courant néo-classique qui appréhende les migrations sous l'angle des décisions individuelles, la nouvelle économie de la migration (Nem) considère le phénomène migratoire sous l'angle des décisions familiales ou collectives. Stark et Bloom (1985) introduit la notion de stratégie familiale qui souligne l'interdépendance mutuelle entre le migrant et sa famille et insiste sur la gestion et le partage des risques. Ainsi, celui qui s'en va est l'envoyé de son groupe familial et sa migration est vécue comme un moyen par ce groupe d'investir de nouveaux lieux de production ou de formation. Le plus souvent, l'installation d'un migrant va donner lieu à une réactivation des solidarités entre ménages urbains qui accueillent et famille restée au lieu de départ (Thérèse Locoh, 1993, p. 216). De plus, cette nouvelle approche considère que les migrations ne sont pas toujours causées par les différentiels de salaires, mais elles sont aussi envisagées comme une façon de diversifier les ressources et de prévoir les contraintes de liquidité en particulier chez les travailleurs saisonniers de l'agriculture et de partager ainsi les risques. En effet, « Stark (1978) et Stark et Levhari (1982) partent du constat que les ménages sont exposés à différents types de risque et font l'hypothèse que l'émigration de certains membres constitue un moyen de s'en protéger ». Pour Stark et Levhari (1982), « envoyer les membres actifs d'un ménage sur des marchés dispersés et structurellement différents est l'une de ces solutions. L'hypothèse sous-jacente est que ceux qui sont partis et ceux qui sont restés partagent leurs gains respectifs dans une logique de coassurance » (Gubert, F. 2010, p : 99). De la sorte la nouvelle économie des migrations considère le ménage ou la famille comme acteur principal et non pas l'individu seul, car la migration est une stratégie familiale basée sur des contrats implicites et affectifs pour répartir les risques ou assurer la disponibilité des revenus et/ou comme source de financement pour accéder à de plus grands gains (Stark, 1991). Aussi, la raison des migrations n'est pas le profit net de l'individu, mais la diversification des revenus de la famille pour prévenir les risques liés à un seul domaine des ressources de la famille ou du groupe. Un autre élément important de la nouvelle économie

de la migration est l'hypothèse qu'un ménage n'évalue pas seulement son revenu en termes absolus, mais également relativement à celui des autres ménages qui constituent son groupe de référence (Stark et Bloom, 1985). Ainsi, au-delà du capital humain développé dans la théorie néoclassique, il existe aussi le « capital des réseaux » et de la parenté « capital social ». « Les décisions d'émigrer se prennent dans le cadre de la famille, en tant que moyen de faire face à des aléas financiers et de diversifier les sources de revenu ; elles se multiplient peu à peu avec l'établissement de réseaux sociaux » (Denis Drechsler et Jason Gagnon, (2010).

Nous pensons que cette approche qui considère que la famille ou le groupe envoie un de ces membres pour garantir la diversification des ressources, perd de ses fondements de nos jours car il n'y a plus des sociétés traditionnelles communautaires. De nos jours c'est la famille conjugale qui aide par altruisme et amour un de leurs enfants pour migrer pour réussir son avenir qui est incertain dans sa société d'origine et n'attend pas qu'il soutienne ou qu'il rembourse dans le court terme.

L'approche transnationale

Dans les années quatre-vingt-dix déjà des recherches sur les migrations se sont intéressées « transnationalisme » migrant (Thomas et Znaniecki, 1998 ; Portes et al., 1999 ; Vertovec, 1999 ; Schnapper, 2001 ; Mihaela Nedelcu, 2010). Le « transnationalisme » qui est proposé d'abord par les anthropologues anglo-saxons est « le processus par lequel les migrants construisent des champs sociaux qui relient le pays d'origine et leur pays d'installation » (Maurizio Ambrosini, 2008, p : 54). De nos jours avec les politiques migratoires, la mondialisation du marché de l'emploi, les problèmes liés à l'insécurité, le rôle joué par les migrants dans le développement...etc., autant de facteurs qui attestent de la dimension transnationale des migrations. De plus « la reconnaissance par les États d'origine du rôle joué par les migrants dans le développement des pays, en retour fournissent des services spécifiques et octroient des droits politiques à leurs ressortissants vivant à l'étranger et de même la reformulation des projets nationaux des pays d'origine et d'accueil pour coopter les loyautés politiques des immigrants (Glick-Schiller et al., 1994 ; Levitt, 1998 ; Portes et

al., 1999 ; **Mihaela Nedelcu**, 2010). Ainsi, l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois, -ou le sentiment d' « être partout et nulle part »-, est depuis toujours un trait caractéristique de l'expérience du migrant. Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d'autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants. Ces échanges revêtent la forme d'idées, de valeurs et de pratiques, mais aussi d'activités politiques et de contributions économiques. On peut reprendre la définition suivante : « Par transnationalisme, on entend une construction de champs sociaux dans laquelle les migrants créent un lien -imaginaire ou réel- entre leur pays d'origine et leur société d'accueil » (Glick Schiller et al., 1992 ; Portes, 1997 ; Rosita Fibbi et Gianni D'Amato, 2008). Glick Schiller et al., (1995) définissent le « transnationalisme » comme un processus par lequel les immigrants forgent et entretiennent des relations sociales simultanées reliant leurs sociétés d'origine et celle d'accueil. À l'ère de la mondialisation, les migrants sont considérés comme une extension de l'État-nation même s'ils résident en dehors de celui-ci. Ainsi, « le transnationalisme représente un déplacement des identités, notamment nationales, et des revendications politiques et sociales au-delà des appartenances territoriales habituelles fondées sur l'échelle des États-Nations » (Rosita Fibbi et Gianni D'Amato, 2008). La plupart de l'intérêt actuel pour le rôle des migrants en tant qu'agents de développement est enraciné dans la théorie du « transnationalisme », qui a émergé dans les années 1990 pour décrire les liens que les migrants entretiennent avec leur pays d'origine (Basch et al. 1994; Glick Schiller et al., 1992 ; Vertovec 2009 ; Vertovec et Cohen 1999). L'approche transnationale reconnaît la participation des migrants à des activités qui ont le potentiel de promouvoir le développement dans les pays d'origine et d'accueil, y compris les flux de capitaux, de biens et d'informations (de Haas, 2006 ; Kapur, 2005 ; Taylor, 1999).

De cette approche est née le concept de « diaspora » utilisé d'ailleurs à profusion par effet, de mode par les scientifiques, les politiques, les parascientifiques ...etc. En général, « les diasporas ont pris une valeur

symbolique et politique pour les peuples éparpillés désireux d'affirmer leur unité et leur présence sur la scène mondiale » (Chantal Bordes-Benayoun, 2012). De nos jours, la diaspora scientifique a particulièrement attiré l'attention des pouvoirs des Etat-nations qui comptent sur elles pour développer les pays d'origine. En effet, au cours des deux dernières décennies, les gouvernements des pays d'origine des migrants se sont lancés sur un large éventail de programmes visant à « courtiser la diaspora » (Panossian 2003). « Les exilés du savoir sont nombreux dans le monde et ce phénomène contribue à appauvrir davantage les pays qui sont déjà les plus pauvres. Les diasporas scientifiques représentent un espoir dans ce contexte. Une fois rassemblés pour former une nation hors du territoire d'origine, les exilés du savoir peuvent rendre de grands services à leurs compatriotes » (Halary Charles, 1994). Avec l'approche diasporique les migrants sont plus valorisés et sont considérés comme des agents de développement dans les pays d'origine. Cette approche s'oppose ainsi, à celles développées sur la fuite des cerveaux des migrants qualifiés et des scientifiques. Dans Cette évolution résulte en partie de la prise de conscience croissante que les individus à orientation transnationale continuent de s'engager avec leur pays d'origine après leur départ (Chikanda 2010).

La théorie du capital humain

L'éducation est à la base de la production du capital humain, celui-ci est un concept de l'économie qui vise à rendre compte des conséquences économiques de l'accumulation de connaissances et d'aptitudes par un individu ou une société. Lorsqu'on se situe au niveau individuel, le capital humain est considéré comme constitué des compétences, des expériences et des savoirs que possède un individu. Dans les années soixante Gary Becker définit le capital humain comme : « un stock de ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de santé ou la connaissance du système économique ». C'est dans cette logique que G. Becker développe la théorie du capital humain qui « fait de

la connaissance accumulée et de la santé des investissements comme les autres. *Il s'intéressera surtout à l'éducation et à la connaissance dont les implications économiques sont plus riches* » (Stéphanie Fraisse-D'Olimpio, 2009). Cette théorie, appliquée aux migrations dès les années 1960 (Sjaastad, 1962), et elle a donné lieu à des recherches pluridisciplinaires très riches. Étienne Piguët (2013) remarque que cette approche des migrations a donné lieu à deux conséquences importantes : « D'une part, le niveau et les caractéristiques du capital humain ont une influence sur la propension à migrer, ainsi une personne hautement qualifiée peut souvent plus facilement tirer parti de la migration et certaines formations sont plus facilement transférables à l'étranger que d'autres. D'autre part, la migration peut, en elle-même, constituer une stratégie d'accroissement du capital humain, ainsi un séjour à l'étranger peut permettre d'acquérir un diplôme ou une expérience valorisables lors du retour au pays ». En outre le capital humain a une influence sur l'attitude face à la migration : Everett Lee remarque, déjà en 1966, que plus une personne est formée, plus elle a de propension à prendre des risques, et donc à migrer. Pour G. Becker (1964), « tout investissement induit un choix et donc des coûts d'opportunité. L'investissement ou non dans le capital humain résulte d'un calcul coût-avantage de la part de l'agent économique ». G. Becker identifie toutefois des différences dans l'intérêt qu'ont les individus à investir ou non dans leur formation. Il souligne bien sûr le poids des contraintes financières mais aussi l'influence de la famille sur le contenu des choix individuels.

Les migrations des cerveaux

La migration des plus qualifiés et des scientifiques a constitué un champ de recherche ces dernières années et a donnée naissance à des courants controverses. Beaucoup de chercheurs admettent que la concentration de capital humain dans les pays de riches du Nord augmente les inégalités et constitue une contrainte pour les pays du Sud sous-développés. En effet, l'émigration des plus qualifiés engendre des pertes en matière d'innovation, d'accumulation du capital humain et par ricochet des pertes en terme de développement général. Selon Docquier et al., (2009, p : 25) : « Une fuite des cerveaux bénéfique peut être observée si le taux

d'émigration des qualifiés ne dépasse pas un seuil critique estimé aux alentours de 10 %. Dans la grande majorité des pays en développement, la fuite des cerveaux est supérieure à ce seuil critique et les coûts économiques de la fuite des cerveaux sont susceptibles de dominer les effets positifs ». B. Millot (1971) a déjà attiré l'attention sur les effets de l'éducation sur le bien-être collectif des personnes et des espaces et introduit les concepts d'effets internes et effets externes de l'éducation. L'auteur pense que l'éducation s'accompagne d'effets externes dont il est indispensable de tenir compte : dans la mesure où l'on admet que le processus éducatif participe pleinement à l'effort de recherche d'un bien-être collectif, il faut en saisir les effets indirects qui s'exercent extérieurement aux agents économiques qui ont été les promoteurs ou les acteurs de ce processus. Il écrit que les déplacements géographiques des individus incorporant du capital humain supérieur à la normale dû à une éducation supplémentaire, (et concrétisé par la possession d'un diplôme) constituent un moyen de détourner les bénéfices de cette éducation hors du lieu où ils étaient attendus. La question se pose également de savoir dans quelle mesure une communauté tire ou non avantage de la mobilité de la population dont elle a en partie financé l'instruction et dans quelle mesure la Société regroupant toutes ces communautés profite ou non globalement de cette mobilité de main-d'œuvre. B. Millot (1971) écrit que : « C'est essentiellement par la voie, des migrations que les effets externes de l'éducation sont acheminés ; car le capital humain incorporé qui se déplace, diffuse ses bénéfices quelque soit le lieu où se trouve l'individu qui a reçu l'éducation. Une communauté qui prend conscience de ce qu'elle exporte à titre gratuit une partie du capital humain financé par elle, et qui sait donc que les émigrations lui procurent des pertes, a tendance à réduire ses dépenses d'éducation ; mais à son tour, une telle décision intensifie le flux d'émigration ». De nos jours pour régler les problèmes des états liés aux migrants, des politiques migratoires visent le co-développement le Conseil de l'Europe définit le co-développement comme le lien qui « réunit les migrants, les gouvernements et d'autres instances publiques et privées autour d'un projet de collaboration visant à contribuer au développement du pays d'origine des migrants » (Conseil de

l'Europe, Comité des Ministres, 2007). Ainsi, le co-développement est la solution la plus efficace pour faire de l'immigration une forme nouvelle de coopération entre pays riches et pays pauvres. Ainsi, le co-développement mobilise plusieurs acteurs (les associations, les Ong, les entreprises, les états, ...etc. pour les associer au projet de développement impliquant les migrants en tant qu'acteurs dynamiques du développement avec la coopération renforcée des pays d'origine et de destination. De plus, « le co-développement est fondé sur la capacité des migrants à circuler et à maîtriser à la fois le contexte de leur pays d'origine et les possibilités d'accès aux ressources de leur pays d'accueil » (Patrick Taran et al., 2009).

Les approches pluralistes

Les approches macrostructurales et celles micro-individuelles se rejoignent, elles sont complémentaires et interdépendantes dans l'analyse du phénomène migratoire. Du coup, elles démontrent que le phénomène migratoire est complexe, car on ne peut le comprendre qu'avec des analyses multi-variées prenant en compte une combinaison complexe de facteurs individuels et structurels. Les individus sont insérés dans des contextes nationaux et mondiaux, ils ont des marges de manœuvre pour décider. Néanmoins, ils sont aussi contraints par des structures étatiques diverses. Selon une telle approche « plurielle », les interactions entre structure et acteur permettent une plus grande diversité de résultats que ne l'auraient permis la simple agrégation de décisions individuelles (Skeldon, 1977, p : 18) ou les impératifs unidirectionnels des structures (Hein de Haas, 2010, pp : 227-264).

L'approche de la structuration de Giddens (1984) postule que « les structures, règles et normes qui apparaissent sont les résultats des pratiques et des actions quotidiennes, intentionnelles et non intentionnelles, des individus. Ces formes structurelles façonnent par la suite les actions des individus (en les rendant possible, en les entravant), non pas par détermination stricte, -comme ont tendance à le supposer les approches structurelles- mais selon une gamme de possibilités » (Hein de Haas, 2010).

Nous pensons que cette théorie peut fonctionner dans des systèmes politiques démocratiques, cependant dans les sociétés sous-développées dont les systèmes sont dictatoriaux cela ne fonctionne pas de la sorte et même s'il y a des évolutions se sera très lentement.

L'approche plurielle de Victor Piché

V. Piché propose un cadre analytique qui considère la migration comme un phénomène multifactoriel et multidimensionnel et intègre les trois ingrédients principaux de la migration : l'origine et la destination, les niveaux d'analyse micro, méso, macro et global, et les dimensions économiques, sociales et politiques (Piché, 2004). Il s'est inspiré du modèle multi-varié de Goldlust et Richmond (1974) qui portait sur les facteurs d'intégration. Piché l'a généralisé à l'ensemble des facteurs agissant sur le processus migratoire en considérant à la fois les facteurs à la base de la décision de migrer ainsi que ceux affectant le processus d'intégration. Il a aussi rajouté les facteurs liés à la mondialisation. Ainsi, la migration à la fois dans sa dimension « prise de décision » et « intégration » s'inscrit dans une perspective systémique reliant les sociétés d'origine et de destination. Cette approche systémique englobe tous les facteurs étudiés par les théories migratoires : les facteurs macro-structurels, les facteurs micro-individuels et les réseaux sociaux et familiaux. Ces facteurs sont à l'œuvre à la fois au départ, mais aussi à la destination avec, le temps et la durée, qui sont deux facteurs clé du processus migratoire. Le contexte mondial affecte autant les sociétés d'origine que celles d'accueil (V. Piché, 2004).

Abdelamalek Sayad pionnier des études sociologiques des migrations algériennes en France

Nous ne pouvons pas aborder le phénomène migratoire dans le contexte algérien sans faire référence aux travaux de Sayad qui considérait le phénomène migratoire comme un « fait social total » qu'il préconise d'appréhender « les faits migratoires dans leur totalité et dans un système de relations complexes » (Abdelamalek Sayad, 1991, p : 15). En outre Sayad a prôné un travail intellectuel de fond pour la constitution de la science de la migration qui aura à traiter des causes et des effets endogènes et exogènes du phénomène migratoire. Sayad disait que : « La réflexion

interne à la société de l'émigration, le soin de prendre en charge le travail intellectuel sur l'émigration, celui-ci consistant en gros, en l'analyse des causes endogènes de l'émigration et des effets en retour, effets exogènes de cette même l'émigration » (A. Sayad, 1992, p : 16). Il est nécessaire de rappeler que l'auteur place ce phénomène migratoire « dans sa genèse avec une option historico-sociologique qui relève du rapport de force et de la relation de domination » (A. Sayad, 1983, pp : 365-406 et 1091-194). De ce fait, nous ne pouvons pas étudier l'immigration sans l'émigration, la relation dialectique qui unit les deux dimensions du même phénomène, « l'émigration et l'immigration » ; ou, en d'autres termes un même ensemble de conditions sociales a pu engendrer, à un moment donné de l'histoire du processus, une forme particulière d'émigrés et d'immigrés ; « C'est se souvenir que l'immigré avant de « naître » à l'immigration, est d'abord un émigré » (A. Sayad, 1977, p : 52). Sayad ajoute que : « C'est en travaillant à dissimuler et à se dissimuler la vérité de sa condition que l'émigration algérienne a fini par rassembler en France une population d'émigrés qui, comme à son insu, s'est constituée en une petite société relativement autonome »

Bibliographie

1. Baby-Colli Virginie n, (2017). « Les migrations internationales dans le champ des sciences sociales : tournants épistémologiques et variations scalaires ». *Faire-Savoirs : Sciences de l'Homme et de la Société en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Association A.M.A.R.E.S éditions, 2017.
2. Badie Bertrand. (2009). « Migrations dans la mondialisation ». *Revue Projet*, 311, 23-31. <https://doi.org/10.3917/pro.311.0023>
3. Bairoch Paul, (1971). « Les écarts des niveaux de développement économique entre pays développés et pays sous-développés de 1770 à 2000 ». In : *Tiers-Monde*, tome 12, n°47, 1971. *Le tiers monde en l'an 2000*. pp. 497-514. <https://www.persee.fr/doc/tiers>.
4. Belaidi Ali, (2015). « De l'imaginaire à l'imaginal. Comprendre l'émigration à son origine », *Insaniyat / إنسانيات* 70-69 | 2015. <http://journals.openedition.org/insaniyat/15226>.
5. Belguidoum Said et Sidi Mohammed Mhammedi, (2015). « Les migrations - vues du Sud », *Insaniyat / إنسانيات* 70-69 | 2015, <https://doi.org/10.4000/insaniyat.15186>.
6. Benabou-Lucido Latifa, (2011). « Histoire du développement de la recherche universitaire française sur les migrations internationales (1815-1999) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27 - n°3/2011. <http://journals.openedition.org/remi/5609>.
7. Benjamin Stora (1992). *Ils venaient d'Algérie, les immigrés algériens en France*. Paris Fayard, 492p.
8. Ben Khalifa Riadh (sd.), (2021). « Migrations méditerranéennes du Moyen Âge à nos jours : institutions et liens sociaux. Mélanges offerts au Professeur Mohamed CHAREF ». Tunis, Nirvana, « collection Bibliothèque universitaire », 484 p.).
9. Cohen, M. (2017). « L'immigration algérienne postindépendance : l'enracinement à l'épreuve de l'exclusion ». *Le Mouvement Social*, 258, 29-48. <https://doi.org/10.3917/lms.258.0029>. In : *Archives nationales d'outre-mer (ANOM)*, 3 ECOL 43 d5, Robert Sanson, « Les travailleurs musulmans de la région parisienne », juin 1943.
10. Dapsens Sandrine, (2005). *Les causes des migrations : pistes d'analyses et d'action*. Bruxelles. 2005 www.centreavec.be.

11. David Hamelin, (2016). « Introduction : Les migrations internationales au prisme du travail ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 132 | 2016. p. 15-24. [Http://journals.openedition.org/chrhc/5319](http://journals.openedition.org/chrhc/5319).
12. Domenach Hervé (1996). De la « migratologie »... In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n°2,1996. 10ème anniversaire. pp. 73-86; doi : <https://doi.org/10.3406/remi.1996.1067>
https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1996_num_12_2_1067
13. Ferréol, Gilles (éd.), Berretima, Abdel-Halim (éd.) (2013). *Polarisation et enjeux des mouvements migratoires entre les deux rives de la Méditerranée*, Bruxelles/Fernelmont, EME/Inter/Communications, collection : « Mondes méditerranéens », 234 p.
14. Gildas Simon, (2006). « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°2|2006, <http://journals.openedition.org/remi/2815>.
15. Gildas Simon, (2009). « Les migrations internationales dans le mouvement du monde », dans Karen Akoka, Patrick Gonin et David Hamelin (dir.), *Migrants d'ici et d'ailleurs du transnational au local*. Poitiers, Éditions Atlantique, 2009, p. 71-98. Rapporté par David Gildas Simon, (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Presses universitaires de France, Paris, 1995, 429 pages.
16. Gillette Alain, Abdelmalek Sayad, (1984). *Immigration algérienne en France*. Editions, entente, Paris, 1984. Vol. 285 pages.
17. Guilmoto Christophe Z., Sandron Frédéric, (1999). « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement ». In: *Économie rurale*. N°252, 1999. pp. 47-54; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5100>
https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1999_num_252_1_5100
18. Hadibi Zahir, (2019). *L'Algérie, de l'émigration ouvrière à la mobilité des compétences à la lumière de la globalisation ? Logiques et déterminants de mobilités transnationales*. Classification JEL: F22, J61, O15, R23. AREAS. *Revista Internacional de Ciencias Sociales*, 38/2019, pp. 61-72. DOI 10.6018/areas.386101.

19. Hamelin, « Introduction : Les migrations internationales au prisme du travail ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 132|2016. [Http://journals.openedition.org](http://journals.openedition.org)
20. Hein de Haas, (2010). « Migration et développement : Une perspective théorique ». Version traduite d'un article publié sous sa forme finale et définitive dans *International Migration Review*, Volume 44 (1), 2010, 227-264. https://www.migrationinstitute.org/files/news/de-haas_migration-and-development_une-perspective-theorique-1.pdf.
21. McKeown, Adam, (2012). *Les migrations internationales à l'ère de la mondialisation industrielle, 1840-1940. Le Mouvement Social*, 241, 31-46. <https://doi.org/10.3917/lms.241.0031>.
22. Meynier Gilbert, (2014). « L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique ». *Insaniyat* N°8/ 65-66, juillet - décembre 2014, p. 13-70. <http://journals.openedition.org/insaniyat>
23. Meynier Gilbert, (1996). « Mémoires d'outre-mer. Les colonies et la Première Guerre mondiale ». In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n°314, 1er trimestre 1997. pp. 99-100. <https://www.persee.fr/doc/outre>.
24. Meynier Pierrette, Meynier Gilbert, (2011). « L'immigration algérienne en France : histoire et actualité ». *Confluences Méditerranée*, 2011/2 (N° 77), pp : 219-234. <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-2-page-219.htm>
25. Milazzo Josepha, (2009). « Gildas Simon, (2008). *La planète migratoire dans la mondialisation* ». *Revue de géographie Méditerranéenne*. 113 | 2009 : *Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée*. 113 | 2009. <http://journals.openedition.org/mediterranee/3853>
26. Nedelcu Mihaela, (2009). « Du brain drain à l'e-diaspora : vers une nouvelle culture du lien à l'ère du numérique », *tic&société*, Vol. 3, n° 1-2 | 2009, <http://journals.openedition.org/ticetsociete/675>
27. Pellerin, Hélène, (2011). « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, no. 2, 2011, pp. 57-75.
28. Petit Véronique, (2000). « Les migrations internationales ». Publié dans : Charbit Yves, (dir.). *La population des pays en développement*. Paris, La

Documentation Française, 2000. Chapitre 5, pp.99-128.
www.ladocumentationfrancaise.fr

29. Piché Victor, (2013). « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. Institut national d'études démographiques »./ « Population ». 2013/1 Vol. 68 / pages 153 à 178. <https://www.cairn.info/revue-population-2013-1-page-153.htm>.

30. Piché, V., Gregory, J. et Desrosiers, D. (1981). « Migration et sous-développement en Haute-Volta : essai de typologie ». Cahiers québécois de démographie, 10 (1), 87–120. <https://doi.org/10.7202/600843ar> . Éditeur(s), Association des démographes du Québec.

31. Pigué Etienne, (2013). « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle ». Revue européenne des migrations internationales, vol. 29 - n°3 | 2013.

<http://journals.openedition.org/remi/6571>

32. Sayad, Abdelmalek, (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Préface de Pierre Bourdieu. De Boeck-Wesmael, s.a, 1991 1^{ère} édition. 2^{ème} édition, 1992. Paris, Éd. universitaires ; Bruxelles, De Boeck université, 331 p.

33. Sayad Sayad Sayad Abdelmalek, (1983). « Le phénomène migratoire, une relation de domination ou les conditions de possibilités d'une science de l'immigration ». *Maghrébins en France, émigrés ou immigrés ?* » Annuaire de l'Afrique du nord, Paris, Cresm-Cnrs, 1983.

34. Sayad Abdelmalek, (1977). « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France ». In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 15, juin 1977. Sociologie historique du mandarinat. pp. 59-79. www.persee.fr/doc/arss.977num15

Sayad Abdelmalek, (1975). « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration ». In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 1, n°2, mars 1975. Le titre et le poste. pp. 50-66. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.2457>